

COMPTE RENDU SOMMAIRE - REUNION du jeudi 05 avril 2018

L'an deux mille dix huit et le jeudi 05 avril, à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence du maire, Monsieur François ROUSSEL.

PRESENTS : Monsieur François ROUSSEL, Madame Paulette SICRE DOYOTTE Monsieur Serge FAURE, Madame Jeannine FRENTZEL, Monsieur Gérard PEGORIE, Madame Michèle LE GUEN, Monsieur Roger PETIT, Monsieur Jean Claude COUDERT, Madame Arlette BELLINA, Monsieur André MALBEC, Monsieur Jacques LARGE , Madame Christine ELIAS, Madame Isabelle MORTET, Madame Laurence GAUSSEN, Madame Catherine MEREDIEU, Monsieur Frédéric BESSE, Madame Géraldine JAHAN, Monsieur François LAHONTA, Monsieur Anthony GOREAU,

ABSENTS et EXCUSES : Monsieur Jean Philippe REMY, Monsieur Franck DUPREUILH, Monsieur Laurent DEVERLANGES, Mademoiselle Dorothee RONTEIX, Madame Marie Claude SIMON, Madame Marie REMAUD, Monsieur Frédéric CHASSIN, Monsieur Serge GRAND,

lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice et peuvent délibérer conformément aux dispositions de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Madame Michèle LE GUEN a été élue secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

Comptes et éléments budgétaires

- I. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 (état 1259)
- II. Présentation et approbation des budgets 2018 de la commune, du service assainissement et de la Résidence autonomie
- III. Actualisation de certains tarifs publics

Affaires générales

- IV. Présentation de la convention 2018 pour l'entretien des espaces verts de la commune, par l'association Ricochets.
- V. Autorisation d'autorisation d'ouverture des commerces de détail non alimentaires 5 dimanches/an

2018 -04/05 - I – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 (état 1259)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de fixer ainsi qu'il suit les taxes directes locales pour l'année 2018, à savoir,

Taxe d'habitation 18,91%
Taxe foncière sur les propriétés bâties 15,20 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 86,80 %

Délibération adoptée à : à l'unanimité - à la majorité : pour, contre, abstention,

2018 -04/05 - II – Présentation et approbation des budgets 2018 de la commune, du service assainissement et de la Résidence autonomie

1 Commune

Ce projet de budget, reprend l'intégralité des résultats de l'exercice précédent et s'équilibre de la façon suivante :

	Section de fonctionnement			Section d'Investissement			
	Crédits de l'exercice	Résultat Reporté	Cumul section	Opérations de l'Exercice	Restes à Réaliser	Résultat Reporté	Cumul Section
Dépenses	2 819 782,00		2 819 782,00	678 795,62	112 450,00	- 228 127,57	1 019 373,19
Recettes	2 819 782,00		2 819 782,00	9125 181,19	94 192,00		1 019 373,19

Pour la section d'investissement, les opérations d'investissement programmées pour un montant total de 399 394,62 €, (dont 112 450 € de restes à réaliser), sont financées par l'autofinancement dégagé par le solde des dépenses et des recettes d'investissement 2018 sont les suivantes :

Programmes ou opérations	Montants
12 - CAMPING	4000,00
13 - BIBLIOTHEQUE	900,00
18 – MOBILIER MATERIEL	18405,00
20 - PLANTATIONS	250,62
21 – BATIMENTS COMMUNAUX	9525,00
26 - VOIRIE	2469,00
27 - Salle de JUDO	65000,00
34 – BASE DE LOISIRS	295,00
35 – SALLE DE PLANEZE	92709,00
55 – ACQUISITION DE TERRAINS	82600,00
66 – CIMETIERE	11773,00
90 – SALLE CANON	6554,00
92 – CENTRE MULTI-MEDIA	5414,00
Provision pour travaux imprévus	99500,00
TOTAL GENERAL DES INVESTISSEMENTS 2017	399394,62

2 - Service assainissement

Ce projet de budget reprend l'intégralité des résultats de l'exercice précédent, et s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation				Section d'Investissement			
	Opérations de l'exercice	Résultat Reporté	Cumul Section	Opérations de l'exercice	Résultat Reporté	Restes à réaliser	Cumul Section
Dépenses	216 122,00	-----	216 122,00	549782,42		77189,00	626971,42
Recettes	216 122,00	-----	216 122,00	505600,94	108570,48	12800,00	626971,42

Les investissements 2018 porteront sur la poursuite de la réhabilitation du réseau pour améliorer le rendement de la station d'épuration, et le lancement de l'appel d'offres pour la création d'une 16^{ème} tranche de travaux portant sur la desserte du secteur de la Gare La Côte.

2 – Résidence Autonomie :

Section d'exploitation				Section d'Investissement			
	Opérations de l'exercice	Résultat Reporté	Cumul Section	Opérations de l'exercice	Résultat Reporté	Restes à réaliser	Cumul Section
Dépenses	93605,53	2394,47	96000,00	179729,47		5810,00	185539,47
Recettes	96000,00	-----	96000,00	105764,53	79774,94		185539,47

L'investissement porte sur une tranche de travaux de rénovation des logements de la résidence autonomie ?

Délibérations adoptées à :

pour le budget de la commune adoptée à : à l'unanimité - à la majorité : 19 pour, 4 contre Madame Marie Claude SIMON par procuration, Monsieur François LAHONTA, Madame Marie REMAUD par procuration, Monsieur Anthony GOREAU, 0 abstention,

pour le budget du service assainissement adoptée à : à l'unanimité - à la majorité :

pour le budget de la résidence autonomie adoptée à : à l'unanimité - à la majorité : 19 pour, 4 contre Madame Marie Claude SIMON par procuration, Monsieur François LAHONTA, Madame Marie REMAUD par procuration, Monsieur Anthony GOREAU, 0 abstention,

2018 –04/05 - III – Actualisation de certains tarifs publics

Décision est prise d'actualiser les tarifs ci-dessous indiqués, à compter du 01 mai pour les tarifs du marché et à compter du 15 avril pour la tarification du centre multimédia.

	Désignation	tarif
MARCHE	Droit minimum de perception – 2 ml	2,00
	Le ml d'emplacement	0,25
	Camions spéciaux de vente – outillage, linge, vaisselle	32,00
	Branchement électrique	2,15
CENTRE MULTI MEDIA	Prestation ménage pour les utilisations gratuites	60,00

Délibération adoptée à : à l'unanimité - à la majorité : 19 pour, 4 contre Madame Marie Claude SIMON par procuration, Monsieur François LAHONTA, Madame Marie REMAUD par procuration, Monsieur Anthony GOREAU, 0 abstention,

2018 –04/05 - IV – Présentation de la convention 2018 pour l'entretien des espaces verts de la commune, par l'association Ricochets

Après délibération décision est prise de

- de confier à l'association RICOCHETS de Neuvic, (association loi 1901 – entreprise solidaire) représentée par sa présidente Madame Fabienne RAYNAUD, l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la commune, tels que définis dans le projet de convention,
- d'accepter les termes de la convention à intervenir, pour un montant de 22 000 € annuels, non compris les frais d'élimination en déchèterie des résidus de tontes et d'élagage à la charge de la commune, auquel s'ajoute la somme de 15 € au titre de la cotisation annuelle,
- d'autoriser le Maire, à signer tout document se rapportant à cette affaire et à procéder au mandatement des sommes dues après réalisation des travaux.

Délibération adoptée à : à l'unanimité - à la majorité : pour, contre, abstention,

2018 –04/05 - V – Autorisation d'autorisation d'ouverture des commerces de détail non alimentaires 5 dimanches/an

Après délibération, décision est prise :

- d'autoriser les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire à lieu normalement le dimanche, à déroger à la règle de repos dominical des salariés pour l'année 2018, les 20 mai, 16 septembre, 02 décembre, 09 décembre, 16 décembre, 23 décembre, 30 décembre.
- de donner pouvoir au Maire pour signer tous les documents afférant à cette autorisation.

Délibération adoptée à : à l'unanimité - à la majorité : pour, contre, abstention,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30